

## Institut de Psychologie

**MASTER PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL  
ET DES ORGANISATIONS**

Le parcours «Psychologie du Travail et des Organisations» (PTO) relève de la mention «Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations» qui comprend également le parcours «Psychologie Sociale» (PS). Les deux parcours de la mention PSTO ont pour finalité de former des professionnel.les capables de maîtriser les techniques et les concepts de l'intervention et de l'enquête pour répondre à des besoins concrets issus du monde du travail et du monde social. Offrant chacun une spécialisation de haut niveau en large collaboration avec des professionnel.les de terrain, ils s'appuient sur l'équipe pédagogique du Département Psychologie Sociale et du Travail de l'Institut de Psychologie, composée d'enseignant.es chercheur.es intégré.es dans deux équipes de recherche labélisées (Pôle Psychologie Sociale de l'Unité INSERM U1296 & UR Groupe de Recherche en Psychologie Sociale).

Plus particulièrement, le master 1 en Psychologie du Travail et des Organisations forme aux différentes facettes de la psychologie du travail via l'acquisition de connaissances (pluridisciplinaires) et compétences en interventions (techniques et transversales). Le parcours Psychologie du Travail et des Organisations forme des psychologues du travail aux métiers de l'accompagnement individuel (accompagnement en ressources humaines, formation, bilan de compétences, prise en charge individuelle de la souffrance au travail, etc.) et aux métiers de l'intervention en organisation (sur des questions d'organisation du travail, de santé au travail notamment) dans les secteurs public et privé, industriel et tertiaire (cabinets-conseils, centres de bilan, services « conditions de travail », etc.). Les cours sont dispensés par des enseignant.es-chercheur.es et des professionnel.les sensibilisé.es aux problématiques de terrain.

**PUBLIC CONCERNÉ**

**Formation Initiale :** L'accès à la première année de Master du parcours est ouvert aux titulaires d'une licence de psychologie, après admission sur dossier et entretien.

L'accès à la deuxième année de Master du parcours est ouvert aux étudiant.es ayant validé complètement la première année de Master du parcours ou après admission sur dossier et entretien. Le parcours accueille des étudiant.es en formation initiale et en formation continue.

**Le diplôme ne prévoit pas de Formation en Alternance.**

**CANDIDATURES**

Le dépôt des dossiers de candidatures se fait en ligne, exclusivement via la plateforme Mon Master (procédure dématérialisée).

Niveau(x) de recrutement

- BAC+3

**EFFECTIF: 30 ÉTUDIANTS****77% EN FI , 23% EN FC**

# PROGRAMME

L'année se divise en deux semestres. Le Master 1 se fonde sur une pédagogie par projets soutenue par des apports théoriques et méthodologiques. Au premier semestre, 4 UE sont dispensées : l'UE «terrain et pratiques d'intervention» vise à répondre à une demande d'intervention d'un terrain (CM mutualisés avec le parcours en PS et TD spécialisés pour le parcours PTO), l'UE «théorique» (mutualisée avec le parcours PS) permet d'aborder des concepts théoriques clés dont les apports sont nécessaires aux intervenant.es en psychologie sociale, du travail et des organisations, l'UE «apports méthodologiques» propose une sensibilisation aux principaux outils des psychologues du travail et l'UE «pratiques de recherche» a pour objectif de former à la recherche à travers la réalisation d'un mémoire de recherche et la participation à des séminaires théoriques dont une partie peut être choisie parmi ceux proposés par l'autre parcours (PS), donnant accès à des enseignements d'ouverture très spécialisés et permettant à chaque étudiant.e d'adapter son parcours à son projet professionnel.

Au second semestre, 4 UE sont dispensées : l'UE «pratiques de terrain» permet à l'étudiant.e de réaliser un stage de 200 heures en étant accompagné.e et questionné.e autour de la déontologie, sa pratique et sa posture, l'UE «méthodologique» vise à apprendre à analyser les données recueillies empiriquement, l'UE «pratiques de recherche» et l'UE «professionnalisation» ont pour objectif l'acquisition de connaissances et compétences relatives à la formation et à l'accompagnement.

Les enseignements dédiés à l'éthique et la déontologie des psychologues sont mutualisés entre l'ensemble des mentions de l'Institut de Psychologie et sont dispensés au premier et second semestre.

## ATTENDUS

Ce parcours accueille des étudiants titulaires d'une Licence en Psychologie et qui ont une expérience salariée d'au moins deux mois. Le parcours intègre aussi bien des étudiants en formation initiale (une vingtaine) qu'en formation continue (5 places environ). Les candidatures peuvent provenir de toute la France et de l'étranger. Chaque année, 2 à 3 étudiants obtiennent également ce diplôme en VAE.

Masters étrangers équivalents, permettant des échanges d'étudiants : Work & Organizational Psychology, Industrial/Organizational Psychology, Arbeits- und Organisationspsychologie, Psicologia del Lavoro e delle Organizzazioni, Psicología del Trabajo y de las Organizaciones, Psicologia Sociale Organizzativa, etc.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Les débouchés professionnels

Les psychologues du travail et des organisations interviennent dans les domaines suivants : la politique de l'emploi (actions d'insertion, orientation, bilan de carrière, études de poste, référentiels métiers) ; la gestion sociale du personnel (mobilité interne et externe, recrutement, outplacement, évaluation des compétences) ; la formation intra et interentreprise(s) (politique, conception, stratégie, animation, évaluation) ; la communication dans l'entreprise et dans le travail (démarche de diagnostic et d'audit, mise en place de plans de communication) ; l'organisation du travail (audit, conseil) ; le conseil et l'accompagnement de projets de changement ; les conditions de travail (travail et sécurité, stress, pathologies au travail).

## CONTACTS

### Institut de Psychologie

Université Lumière Lyon 2, Campus PDA  
5, av. P. Mendès-France, 69676 Bron Cedex

### Secrétariat

psycho-m.psto@univ-lyon2.fr  
m1-psycho-travail@univ-lyon2.fr  
04 78 77 43 67

### RESPONSABLES DU DIPLÔME

Emilie VAYRE  
Elsa LANEYRIE et Valentina DOLCE

**PSYCHO.UNIV-LYON2.FR**